

SAUVONS LE JURY BOIS !

CA Y EST, C'EST REPARTI !

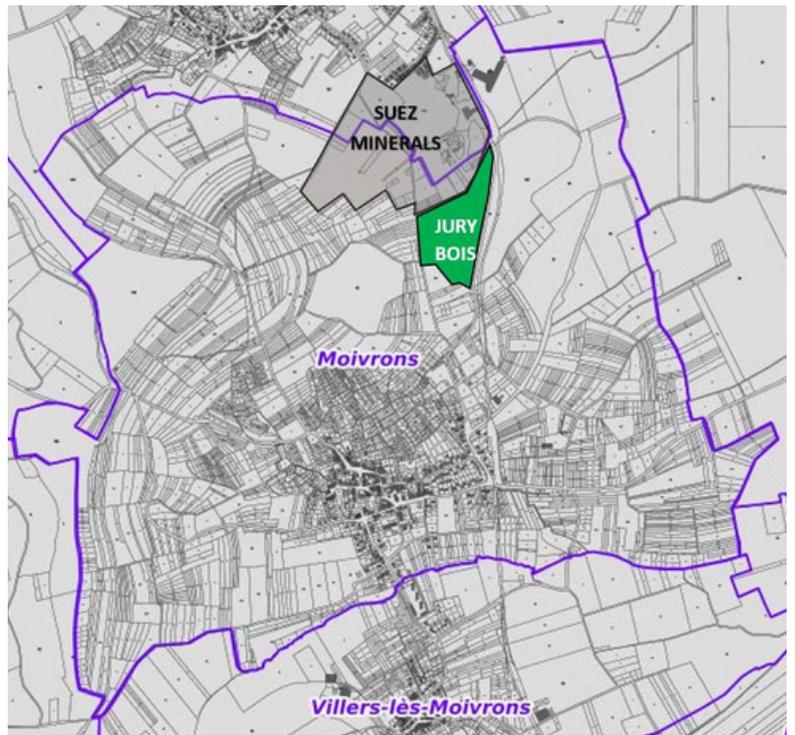
Comme il y a 17 ans, le maire de Moivrons nouvellement élu veut vendre la forêt du Jury Bois au centre SUEZ RR IWS MINERALS France de Jeandelaincourt et Moivrons.

Ce n'était donc pas des rumeurs, puisque M. Geoffrey GUILLAUME nous l'a affirmé de vive voix, et il n'a pas d'état d'âme ! C'est dire que la qualité de vie de ses administrés et des habitants des communes voisines lui importe peu. Navrant !

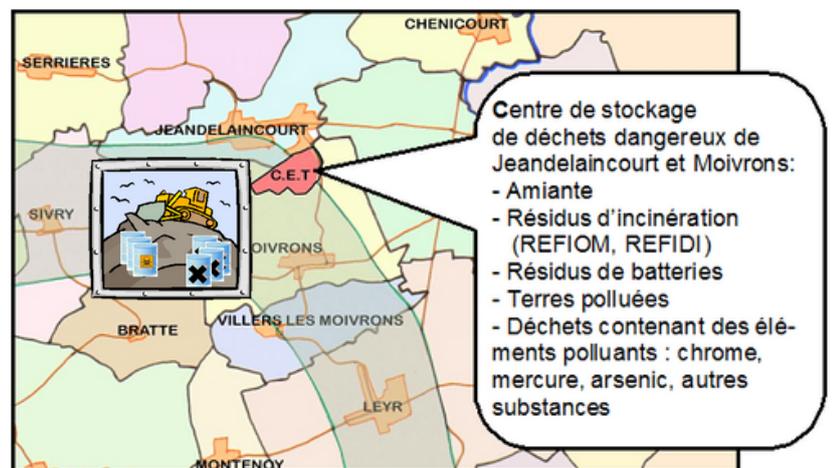
Cette forêt est une barrière verte nous protégeant du centre classé SEVESO seuil haut pour des aspects de toxicité de certains déchets (REFIOM et REFIDI) situé à quelques centaines de mètres des habitations.

Cette vente impactera inévitablement **tous les habitants du secteur, y compris les communes environnantes.**

Nous devons mettre en garde nos élus sur les conséquences désastreuses de leur décision.



La commune de Moivrons et sa forêt menacée



Centre d'enfouissement de déchets dangereux

MOBILISONS-NOUS POUR PRÉSERVER LE JURY BOIS !

ETRE ELU... OUI... MAIS !

Être élu Maire, adjoint ou conseiller municipal d'un village est une lourde tâche qui donne des responsabilités, des pouvoirs (qui ne sont pas absolus) et des obligations : en effet, **il ne faut jamais oublier que les décisions prises n'engagent pas seulement celui qui les prend mais qu'elles engagent tous les habitants.** Les élus doivent toujours se soucier de respecter tous les habitants dont ils ne sont que les représentants.

Dans ce cas particulier de la vente d'une partie du Jury bois, ce projet **ne figurait pas dans le programme** proposé aux électeurs.



Pour ce qui est du Patrimoine de la commune, c'est encore plus grave car c'est un bien qui nous a été transmis par les générations passées. Il nous faut penser aux générations futures.

Ce patrimoine a une valeur qui ne se compte pas qu'en euros. En cas de situation financière délicate, est-ce que vendre le patrimoine forestier est la première décision à prendre ou la dernière ?

Un particulier réfléchirait longuement, en parlerait à sa famille... avant de vendre une partie de sa maison ou de son jardin pour financer ses dépenses car il sait qu'il risquerait de perdre sa tranquillité et son indépendance.

Une commune ne devrait-elle pas avoir cette réflexion, en informer sa population et essayer de trouver une autre solution moins radicale pour avoir de l'argent ?

Depuis 2003, sensibles à nos arguments, nos équipes municipales n'ont pas menacé notre cadre de vie et notre environnement, et nous les en remercions. Quel intérêt aujourd'hui de vendre une partie du Jury Bois ?

EXIGEONS UN RÉFÉRENDUM POUR UNE DÉCISION AUSSI IMPORTANTE

Pour en savoir plus sur nos actions et/ou adhérer à l'association, rendez-vous sur notre page Facebook et sur notre site internet <http://moivrons.env.free.fr>

Contactez-nous au 03 83 31 87 26 ou 03 83 31 81 73

La vente du Jury Bois doit faire l'objet d'une consultation lors du conseil municipal de janvier.

Retrouvons-nous devant la mairie le jour J* pour faire bloc contre ce projet !

**Date encore inconnue à ce jour. Suivez-nous sur Facebook ou contactez-nous pour vous tenir informé(e).*

LES QUESTIONS À SE POSER

Comme de nombreux habitants du secteur, nous nous interrogeons sur le bien fondé de cette vente.

- **N'y a-t-il pas d'autres possibilités pour avoir de l'argent sans dénaturer le secteur ?** Beaucoup de villages n'ont pas ou peu de revenus et ne vendent pas pour autant leur forêt.

- **A qui cette vente va-t-elle réellement profiter ?** La subvention annuelle versée par SITA n'a pas amélioré pour autant la qualité de vie des habitants.

- **Quel héritage pour nos enfants et quelles garanties pour leur santé ?** La dangerosité du site ne fait qu'augmenter : il est passé d'enfouissement de déchets ménagers à un centre classé SEVESO "seuil haut" pour déchets toxiques. **Et quels projets pour demain ?** A ceux qui nous disent qu'un projet industriel est sans risque : demandez leur avis aux habitants de Rouen et de Toulouse !

- Les politiques actuelles vont dans le sens de la réduction et la valorisation des déchets : **pourquoi continuer à enfouir dans des alvéoles au mépris de la protection des espaces boisés ?** D'autres solutions existent.

- **Pourquoi accepter de nouvelles nuisances (sonores, environnementales, odeurs...),** alors que beaucoup nous envient notre cadre naturel et ses beaux paysages ?

Ces questions méritent d'être débattues collectivement.



@MoivronsEnvironnement